



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2018

21 rue d'Abbeville - BP 61 629 - 80 016 AMIENS CEDEX 1

Tél: 03 22 93 50 60

association@apremis.fr

www.association-apremis.org



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT.....	P3
SYNTHÈSE DU BILAN SOCIAL.....	P5
CARTE DES ACCOMPAGNEMENTS 2018.....	P8
HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ.....	P9
LE PÔLE ASILE.....	P12
ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE.....	P15
ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION DANS ET VERS LE LOGEMENT, LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, OPÉRATIONS D'HABITATS ADAPTÉS, ACTIONS VERS LES GENS DU VOYAGE.....	P18
INSERTION DANS L'EMPLOI.....	P22
ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ	P27
ILS FINANCENT NOS ACTIONS.....	P28

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

3 600 personnes concernées en 2018, soit ponctuellement, soit dans la durée, par les interventions de l'APRÉMIS dans le département de la Somme. Voilà un chiffre qui traduit l'ampleur de l'implication et la diversité des actions menées par notre association dans la lutte contre de nombreuses formes d'exclusion. Ceci dans un contexte général plutôt préoccupant : aggravation des facteurs d'exclusion, indicateurs de pauvreté en hausse, inquiétudes liées aux politiques publiques :

- baisse de financement du logement social, et insuffisance de l'offre de logements très sociaux
- loi asile-immigration qui, même si elle met en place de meilleures conditions d'intégration des réfugiés, rend plus sélectif et difficile le parcours vers l'asile et fragilise les personnes déboutées
- baisse de financement des CHRS.

Dans ce contexte incertain, notre action continue à être sous-tendue par quatre grands objectifs :

Avant tout, une réponse toujours plus adaptée aux besoins des personnes les plus exclues, en accord avec les autorités publiques qui nous financent, et pour lesquelles nous souhaitons toujours être, pas seulement des opérateurs, mais de véritables partenaires.

Dans cette lutte contre l'exclusion, le respect et la promotion des valeurs inscrites dans notre projet associatif : solidarité, respect des personnes, accès à la citoyenneté, laïcité.

Evidemment, et c'est incontournable, le maintien de l'équilibre économique de nos actions.

Enfin, le souci de garantir des conditions de travail motivantes pour les salariés de l'association, et d'impliquer toujours plus les bénévoles dans nos actions.

C'est dans cet esprit que nous avons continué en 2018 à saisir des opportunités pour adapter ou renforcer un certain nombre de nos actions.

Globalement, cette année a vu la poursuite d'une augmentation tendancielle de nos interventions et de nos moyens avec 201 salariés (dont 103 permanents et 98 en CDDI), et un budget de près de 8 200 000 €, soit + 11 % par rapport à 2017.

Le détail vous en sera présenté dans le rapport d'activité, mais je souhaite seulement évoquer quelques faits marquants, significatifs de la diversité de nos interventions :

- **Départ à la retraite de Nicole Bernard**, salariée de l'ADMI depuis 1995, puis de l'APRÉMIS, qui a très fortement marqué de sa présence dynamique et bienveillante la pension de famille Hélène Lockert, dont elle était hôte.
- **Arrivée de la nouvelle Directrice à la Direction de l'Insertion**, avec renforcement de l'encadrement technique, recrutement d'un nouvel encadrant, et création du poste de responsable technique, ce qui permet de rendre les ateliers menuiserie et second œuvre mieux armés pour remplir leur mission.
- Outre ces mouvements, un départ en retraite, et l'arrivée de nouveaux salariés, que j'ai le plaisir de saluer ici.
- **Engagement d'une réflexion sur la transformation en pension de famille** du site de la rue Lemerchier.
- **Avec la 2ème année de l'action ASTHA** menée avec le Conseil Départemental, confirmation de la pertinence de conjuguer l'accompagnement social dans et vers le logement avec des interventions techniques (désencombrement, travaux de rénovation, déménagement...).
- **Entrée dans la phase opérationnelle de la réalisation de 7 logements PLAI** à destination des Gens du Voyage, où l'APRÉMIS joue le rôle de bailleur social.
- **Poursuite du développement des actions de lutte contre la précarité énergétique**, avec, à cette occasion, l'expérience positive d'un partenariat solide avec SOLIHA.

- Le lancement de l'importante action AILE (Accompagnement vers l'Intégration, le Logement et l'Emploi) qui vise l'insertion globale d'un nombreux public réfugié ou bénéficiant d'un droit au séjour, en majorité non hébergé par l'APRÉMIS (accompagnement social, professionnel, et apprentissage du français), et qui a occasionné le recrutement de 6 nouveaux salariés.

- Une mobilisation pour la promotion de la mesure de placement extérieur, insuffisamment utilisée, qui a été l'objet d'une rencontre nationale à Amiens en novembre 2018 à l'occasion des 30 ans d'une de nos associations fondatrices, l'APRES. Cette rencontre, organisée avec la fédération « Citoyens et Justice », a été une réussite, par le nombre et la qualité des participants, la richesse des échanges, et la mise en évidence du consensus sur l'intérêt de cette mesure de placement extérieur.

- La préparation, en partenariat avec d'autres structures, d'un dispositif de justice restaurative, concept novateur visant un processus de réparation des conséquences des infractions, tant pour les victimes que pour les auteurs.

- L'accueil à Amiens de la rencontre nationale sur « le Logement d'Abord », les 28 et 29 septembre, qui a largement mobilisé les associations de la Somme impliquées dans l'hébergement et le logement.

- L'élection de nouveaux délégués du personnel et la mise en place du Comité Social et Economique.

Outre la poursuite de ces actions, quelques enjeux spécifiques pour 2019 :

Préserver notre équilibre budgétaire : 2018 se termine avec un déficit comptable de 38 457 €, qui atteint toutefois 85 011 € si l'on ajoute le résultat comptable excédentaire des établissements et services réglementés. C'est modéré en pourcentage, environ 1 %, mais cela incite à agir sur les facteurs de ce déficit que nous avons identifiés :

- Les impayés locatifs, en forte augmentation

- Le nombre insuffisant d'orientations vers le placement extérieur : nous devons donc poursuivre les discussions entamées sur ce point en 2018 avec l'administration pénitentiaire.

- Le résultat déficitaire des ateliers chantiers d'insertion, récemment restructurés en termes d'encadrement et d'équipement, ce qui devrait porter ses fruits, comme semblent l'indiquer les résultats du début de 2019.

Préparation de la réponse au prochain appel à projets du Conseil Départemental, pour les années 2020-2022, enjeu important puisque cela représente près de 10 % du budget global de l'APRÉMIS.

Consolider l'ensemble de nos actions en matière d'Asile.

Continuer à développer l'intervention des bénévoles.

Mener en interne des démarches de réflexion et de projet : projets de services (phase engagée actuellement), projets d'établissements, et démarche d'évaluation de notre utilité sociale.

Tenir notre place dans le débat public sur les phénomènes d'exclusion, en nous associant notamment avec nos partenaires associatifs dans des opérations de communication.

**Tout le travail mené en 2018 n'a été possible que grâce à l'implication de tous,
et je remercie ici tout particulièrement :**

**Les salariés, qui assument un travail exigeant, et sont quotidiennement confrontés
à des situations humaines souvent difficiles,**

**L'équipe de Direction, et particulièrement Yannick ANVROIN, qui n'ont pas ménagé leur temps
et leurs efforts pour atteindre nos objectifs,**

Les bénévoles, bien impliqués aujourd'hui dans les actions du pôle Asile et dans le relais enfants-parents,

Les membres du bureau et du CA, dont l'implication dans la conduite de nos missions est précieuse,

Nos financeurs et nos partenaires, sans lesquels bien entendu rien ne serait possible.

Etienne DEMANGEON, Président

SYNTHESE DU BILAN SOCIAL

EMPLOI - L'EFFECTIF SALARIÉ

Au 31 décembre 2018, l'association comptait 103 salariés, dont 96 en CDI et 7 en CDD (parmi lesquels 4 CDD de remplacement de salariés en arrêt maladie ou maternité), 71 femmes et 32 hommes. La répartition femmes / hommes est identique à celle de fin 2017. L'augmentation du nombre de salariés Ce total ne tient pas compte, comme en fin 2017, des salariés (deux en 2018) qui ont pris leur retraite le 31 décembre.

En excluant les 4 postes de remplacement de personnes en congés maternité ou maladie, les 99 salariés restant correspondent à 94,39 ETP soit 9,84 ETP de plus que fin 2017, 13,05 ETP de plus que fin 2016. Cette augmentation est principalement liée aux extensions successives du CADA et à la diversification des actions du Pôle Asile (mise en place de l'action AILE). Il faut toutefois préciser que les deux collègues qui partaient à retraite n'étaient pas encore remplacés.

Après une année 2017 marquée par un important turn-over de salariés avec le départ de 12 salariés en C.D.I. au 31/12/2016 (10 en 2016), dont 2 départs à la retraite (3 en 2016), l'année 2018 a connu beaucoup moins de départs de salariés en C.D.I. : 7 au total, dont 3 départs à la retraite, 3 ruptures conventionnelles et une démission.

Le nombre de recrutements a été importants : 15 recrutements en CDI (dont une embauche non confirmée avant la fin de la période d'essai), la transformation en CDI du contrat de deux personnes en CDD (dont une en CDDI) fin 2017 et 9 recrutements en CDD (dont 3 personnes pour des missions ponctuelles de remplacement de gardien / veilleur au 15 rue Lemerchier).

En complément, sur l'ensemble de l'année 2018, 98 personnes différentes (105 en 2017, 109 en 2016 et 111 en 2015) ont été salariées dans le cadre d'un emploi d'insertion (CDDI), 61 était salariées au 31 décembre.

L'ensemble des données qui suivent ne tiennent pas compte des 4 salariés en CDD au 31 décembre en remplacement de salariées en congés maternité.

LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'EMPLOIS

La proportion de cadres avait augmenté et était passée à 13,4 % des ETP (hors psychologue) en 2016 suite à la réorganisation mise en œuvre à l'automne. Au 31/12/2017, l'association comptait 10 cadres – hors psychologues – soit 11,8 % des ETP permanents. Au 31/12/2018, suite à la création d'un poste de cadre technique à la Direction de l'Insertion, l'association comptait 11 cadres (11,4 % des ETP).

La proportion d'intervenants sociaux (y compris médiateurs et encadrants techniques) est restée stable : 62,8 % fin 2016, 63,1 % fin 2017 et fin 2018, mais les deux intervenants sociaux partis en retraite au 31 décembre n'étaient pas encore remplacés. Les postes administratifs et comptables ont été renforcés (14,4 % fin 2018 pour 13,9 % fin 2017 et 11,9 % fin 2016).

Les 16 emplois à temps partiel représentent 15,8 % des postes (Proportion en diminution). Pour presque tous ces contrats à temps partiel, il s'agit d'un choix personnel ou d'un motif médical.

ANCIENNETÉ ET AGE DU PERSONNEL

Le nombre très important de recrutement en cours d'année (et surtout en fin d'année) conjugué à trois départs à la retraite de salariés qui comptabilisaient une importante ancienneté (plus de 20 ans pour deux d'entre eux) s'est traduit par une baisse très importante de l'ancienneté des salariés dans l'association qui atteignait 9,1 ans fin 2016 (8,5 ans en fin d'année 2017). Au 31/12/2018, cette ancienneté moyenne était de 5 ans (7 ans pour les hommes et 4,10 ans pour les femmes). 35 personnes étaient salariées depuis moins de 2 ans pour 18 personnes qui l'étaient depuis plus de 15 ans.

L'âge moyen des salariés de l'association qui avait fortement baissé au 31 décembre 2017 (39,9 ans pour 41,7 fin 2016 – 40,5 fin 2014 - 40,7 ans fin 2012) est resté stable à 39,9 ans. L'âge moyen des hommes est toujours supérieur à celui des femmes (42,1 ans pour 38,9 ans). Suite aux départs à la retraite de l'année, un seul salarié est âgé de plus de 60 ans au 31 décembre. A l'autre extrémité, un seul salarié avait moins de 25 ans (21,7 ans fin décembre). 13,1 % des salariés ont plus de 50 ans [14,8 % fin 2017 et 23 % fin 2016] et 23,2 % des salariés ont moins de 30 ans (19,3 % fin 2017).

RÉMUNÉRATIONS ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Les données relatives aux rémunérations n'intègrent pas les indemnités hebdomadaires d'astreintes perçues par les cadres de direction et 3 autres salariés (pour l'astreinte liée à la gestion de l'aire d'accueil des Gens du voyage de Corbie).

L'association applique les Accords collectifs de travail applicables dans le CHRS et dans les services d'accueil, d'orientation et d'insertion des adultes. En début d'année 2018, la valeur du point d'indice qui sert au calcul des rémunérations, qui était de 3,76 € depuis le 1er avril 2013 a été portée à ... 3,77 € avec un rappel au 1er février 2017, un précédent accord salarial portant cette valeur à 3,78 € n'ayant pas été agréé par la Commission Nationale d'Agrément des Conventions Collectives.

La rémunération moyenne par ETP au 31 décembre a baissé de 1,75 % par rapport au 31/12/2017 [Augmentation de 0,14 % en 2017]. Toutefois, 72 % de cette baisse est liée à la sortie du calcul des indemnités d'astreintes. Sans cela, la baisse s'établirait à 0,50 %. Cette baisse est liée à la fois à la très faible revalorisation du point, au départ à la retraite du directeur de l'insertion (Second poste salarial antérieur) et au nombre important de recrutement de salariés plutôt situés en début de carrière professionnelle.

Le départ du directeur de l'insertion explique également principalement la réduction de l'écart salarial entre les 10 % des salaires les plus élevés et des 10 % les plus faibles (205 % fin 2018 pour 217 % fin 2017).

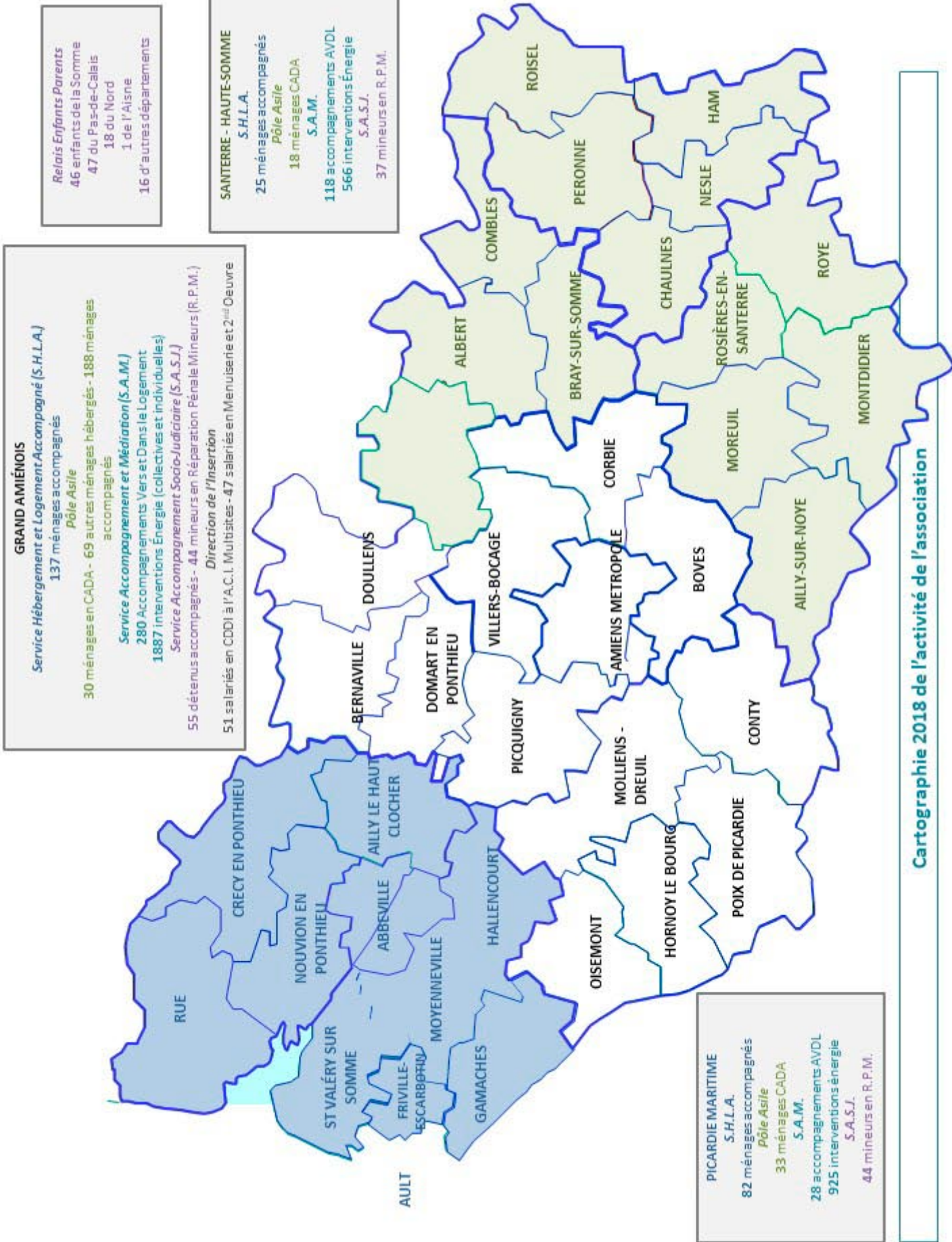
L'écart entre les salaires des femmes et les hommes qui avait augmenté de manière importante en 2017 (ratio salaire femme ETP/salaire homme ETP passé de 95 % à 89,80 % - 2 490 € brut pour les hommes et 2 237 € pour les femmes) s'est très fortement réduit puisque ce ratio est remonté à 97,5 % par ETP en fin 2018. Compte-tenu de la proportion plus importante de salariée à temps partiel parmi les femmes, par salarié, ce ratio est plus défavorable aux salariées femmes puisqu'il s'établit à 94 %. Il était de 88 % fin 2017.

Cet écart est lié exclusivement aux postes de cadres – hors psychologues - avec un ratio de 87 % (ratio salaire femme ETP/salaire homme ETP) (80,9 % en décembre 2017 hors impact des indemnités d'astreintes). La réduction significative de cet écart est liée au remplacement du directeur de l'insertion par une directrice. Cet écart s'il reste assez significatif s'explique par trois motifs principaux :

- Le fait que le directeur (et aussi le salaire le plus élevé) soit un homme ;
- Une ancienneté moyenne (dans l'association) plus élevée des cadres hommes (14,7 ans pour les hommes et 11,3 ans pour les femmes).
- Des hommes plus âgés (51,9 ans en moyenne) que leurs collègues femmes (44,5 ans).

Sur toutes les autres fonctions, le salaire moyen par ETP des femmes (toujours hors indemnités d'astreintes) est équivalent (psychologue) ou légèrement supérieur (Intervenants sociaux et postes administratifs) à celui des hommes.

Avec le recrutement de la directrice de l'insertion, l'effectif de l'encadrement de l'association est presque réparti également entre les femmes (5) et les hommes (6). Les psychologues (3 femmes dont une en CDD et 1 homme) ayant également le statut de cadres, la répartition en ETP est équilibrée (6,4 ETP hommes pour 6,38 ETP femmes).



Cartographie 2018 de l'activité de l'association

HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Le Service Hébergement et Logement Accompagné accompagne des personnes et des familles éprouvant des difficultés particulières vers et dans le logement, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence et qui ne peuvent pas accéder à un logement ordinaire.

OBJECTIFS ET ACTIONS

L'APRÉMIS conduit des actions complémentaires qui visent à répondre aux différentes problématiques des ménages, en proposant un hébergement d'insertion, dans un parc de logements diffus ou en structure semi collective, ou un logement accompagné réparti sur le département :

Le C.H.R.S. le Relais accueille des ménages qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Les Logements Temporaires accueillent toute personne ou famille en situation d'hébergement ou de logement précaire et nécessitant un suivi spécifique de type accompagnement social lié au logement.

L'Intermédiation Locative classique mobilise une offre de logements transitoires dans le parc privé ou social pour des ménages sortant de structures d'hébergement ou connaissant des situations rendant difficiles l'accès ou le maintien dans un logement ordinaire.

L'Intermédiation Locative Jeunes accueille des ménages âgés de 18 à 30 ans, avec un minimum de ressources de 300 euros, une attention particulière aux jeunes en garantie jeune est accordée.

L'Intermédiation locative D.A.L.O. permet aux personnes orientées par la commission DALO (Droit Au Logement Opposable) à la suite d'une procédure d'expulsion du parc privé de bénéficier d'un bail en sous location et d'un accompagnement social.

La Pension de Famille Hélène Lockert à Amiens et la Pension de Famille la Roselière à Abbeville accompagnent des personnes à faibles ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

La Résidence Sociale d'Abbeville permet d'accueillir un public âgé de 18 à 30 ans, et inséré dans un dispositif d'insertion professionnelle ou de formation (y compris stagiaires, apprentis, volontaires en service civique, ...) lui permettant d'ouvrir un droit à l'A.P.L.

CHIFFRES 2018

244 ménages accompagnés
79 ménages entrés, 87 ménages sortis, soit 141 personnes et 43 relogements
Les durées de séjour des ménages sortis :
CHRS Picardie Maritime : 11,5 mois
CHRS Grand Amiénois : 17 mois
CHRS Santerre Haute Somme : 22 mois
Logements temporaires Picardie Maritime : 9 mois
Logements temporaires Grand Amiénois : 26 mois
Logements temporaires Santerre Haute Somme : 24 mois
Logements temporaires en structure interne à Amiens : 10 mois
Intermédiation locative classique : 17 mois
Intermédiation locative jeunes : 6 mois
Pension de famille HLP : pas de sortie
Pension de famille La Roselière : 14 mois

LES INTERVENANTS & LES PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS : 1 Directeur Adjoint, 1 responsable de service, 13 travailleurs sociaux, 2 gardiens, 5 techniciens, 2 secrétaires, 2 régisseurs et une équipe de psychologue intervenant auprès des équipes et des personnes accueillies.

Les financeurs : l'Etat (via le DDCS) principalement, les communes d'Amiens, Saint-Firmin les Crotoy, la communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

Les partenaires de l'accompagnement : les bailleurs sociaux, les territoires d'action sociale, les CCAS, les associations caritatives, les associations tutélaires, la CAF, la Banque de France et pour les soins : la CPAM, les PASS, l'ANPAA, le Mail, l'EMPASS, les centres hospitaliers ...

Le S.I.A.O. de l'U.D.A.U.S. : L'orientation vers le S.H.L.A. est exclusivement réalisée par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes qui recherchent une solution d'hébergement ou de logement adapté doivent se rendre au S.I.A.O qui gère les demandes d'admission.

FAITS MARQUANTS 2018

Nous sommes mandatés pour accompagner 6 ménages ayant été reconnus prioritaires par la commission de médiation D.A.L.O. Les premières mesures se sont exercées à partir de mars 2018. Un accompagnement social s'est donc développé sur l'ensemble du département dans le cadre de d'intermédiation locative. L'adhésion du ménage à la mesure est indispensable pour la résolution des problématiques.

L'ensemble des salariés de l'équipe éducative ainsi que l'équipe technique ont participé à 3 jours de formation avec l'association La « Boite sans projet ». L'objectif de cette formation a été de :

- Communiquer et comprendre les missions et le travail quotidien de chacun,
- Harmoniser et assurer une cohérence dans les différentes actions afin de travailler dans une dynamique pluridisciplinaire,
- Appuyer les équipes dans la réalisation du projet d'établissement,
- Apporter et faire vivre des méthodes participatives qui favorisent l'échange et qui pourront être réinvesties.

Nous nous sommes saisis d'un appel à projets de création de places en pension de famille et résidence accueil de la D.D.C.S. de la Somme afin d'envisager, avec l'accord de la SIP, de transformer les chambres actuelles du site Lemerchier à Amiens en logements pouvant accueillir des ménages dans le cadre d'un agrément de pension de famille. Toujours dans le cadre de cet appel à projets, le service a proposé un projet pour transformer les logements de la résidence sociale de la rue Général Maczek à Abbeville (pour les déplacer dans le diffus) en places de résidence accueil. Dans ce cadre, des rencontres avec les partenaires du sanitaire (S.A.M.S.A.H. et service psychiatrique du centre hospitalier d'Abbeville) ont été organisées au dernier trimestre 2018 afin de formaliser un futur conventionnement.

La commission départementale de priorisation a émis, le 17 décembre 2018 :

- un avis favorable, sous réserve de faisabilité financière et technique des travaux, pour la transformation du site Lemerchier en 20 places de pensions de famille
- un avis défavorable pour la transformation de places de résidence sociale et de pension de famille. Néanmoins, il est proposé de transformer les 5 places en résidence sociale en places de pension de famille ramenant la capacité de cette dernière à 25 places. En ce qui concerne les places de résidence sociale, des échanges sont en cours avec la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme pour un déplacement de ces places dans le diffus sans doute dans le cadre d'un autre dispositif.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, le nouveau dispositif d'admission au sein de nos structures s'est mis en place via le S.I. S.I.A.O. Les associations n'ont plus accès aux listes d'attente. Désormais, les ménages sont orientés par le S.I.A.O. non plus vers une structure mais vers un dispositif sur un territoire. Ainsi, le S.I.A.O. oriente un ménage vers notre association dès lors que nous déclarons un logement disponible au sein du logiciel. Nous avons alors 5 jours à partir de l'orientation pour accueillir le ménage après s'être assuré que la situation correspond bien au dispositif.

Salariée de l'association A.D.M.I., puis APRÉMIS, depuis le 3 avril 1995, d'abord en Contrat Emploi Solidarité, puis comme encadrante technique de l'action «Échange de Logement», à compter du mois de mai 1999, **Nicole BERNARD** a accompagné l'évolution des cités Hélène Lockert et Pinsonnat devenues «Pension de Famille» en 2004 et a surtout apporté aux résidents de ces logements, son dynamisme et son soutien précieux après une vie toujours très difficile. Son départ à la retraite a eu lieu le 31 décembre 2018.

LES PERSPECTIVES 2019

Rédaction du projet de service et réécriture du projet d'établissement du C.H.R.S.

Ouverture de places en pension de famille sur la structure de la rue Lemerchier à Amiens et extension de places sur la rue Général Maczek à Abbeville.

Grâce à une subvention non reconductible de la D.D.C.S., renforcement des moyens d'accompagnement des ménages hébergés en C.H.R.S. et en hébergement d'insertion vers le logement pérenne en amont de cette transition et lors des 3 mois qui suivent cet accès. L'objectif sera d'accompagner les ménages dans les démarches d'installation, mais également en les aidant à se repérer dans leur nouvel environnement. Aussi, nous allons engager un travail préparatoire à une expérimentation de pair-aidance, prioritairement destinée aux ménages C.H.R.S. Il s'agira de se rapprocher des associations ayant déjà recours aux travailleurs pairs afin de s'inspirer de leur expérience mais aussi de mettre en place un groupe de travail au sein du service afin de repérer les besoins sur ce sujet et réaliser une note d'orientation à destination du Conseil d'administration.

Afin de garantir les droits des usagers en lien avec la loi du 2 janvier 2002, nous souhaitons repenser le mode d'instance participative des ménages hébergés dans le cadre du C.H.R.S. notamment.

LE PÔLE ASILE

L'association APRÉMIS gère différentes actions en direction des demandeurs d'asile et des publics majoritairement issus de la demande d'asile. Le Pôle Asile centre son action sur l'accompagnement des personnes dans leur parcours, de leur entrée dans les dispositifs à leur sortie, en offrant une continuité de services et une cohérence globale de ses interventions. Toutes les actions, bien qu'ayant des caractéristiques spécifiques, ont un socle d'intervention commun : l'accompagnement que nous proposons à chaque ménage est global et, bien sûr, personnalisé. L'objectif final recherché est l'accès à l'autonomie pour tous les ménages accompagnés. L'ensemble des actions mises en place vise également à la fluidification du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile et du dispositif d'hébergement généraliste du département.

OBJECTIFS ET ACTIONS

Le Centre d'Accueil de demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) a atteint, après plusieurs extensions, une capacité de 150 places. Il accueille des demandeurs d'asile et a pour mission, outre l'accueil et l'hébergement, l'accompagnement administratif, social et médical, la scolarisation des enfants et la mise en relation avec les services et activités offertes sur le territoire, ainsi que la gestion de la sortie du centre.

Le Service Hébergement Transitoire et Actions vers l'Insertion

Des outils au service des bénéficiaires d'une protection internationale ou admises au séjour :

L'accueil de réfugiés relocalisés a été mis en place en novembre 2015, dans le cadre du Plan Migrants, avec en perspective l'accueil de 65 personnes bénéficiaires d'une protection internationale, afin de les accompagner dans leur parcours d'insertion.

L'hébergement « citoyen » : accueil chez des particuliers de personnes réfugiées, (25 auraient dû être accueillies en 2 ans) en prioritairement âgées de moins de 25 ans avec comme objectifs d'accompagner les réfugiés dans leurs démarches d'insertion et de favoriser l'échange et le partage interculturel.

L'intermédiation locative « Réfugiés » : particulièrement dédiée à des ménages bénéficiant du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire mise en place en décembre 2017 avec un objectif de 18 ménages accompagnés.

La Structure pour Personnes Régularisées (S.P.R.) dont la capacité d'accueil est passée de 20 à 50 places en mai 2017, est destinée à l'accueil et à l'accompagnement des ménages autorisés à séjourner en France dans le cadre d'une régularisation administrative, afin de fluidifier les sorties des C.A.D.A. et/ou les dispositifs d'hébergement d'urgence.

Une action en faveur des personnes en « situation administrative incomplète » :

La Structure pour Personnes Déboutées (S.P.D.) de 20 places, mise en place en juillet 2015, est destinée à accueillir des déboutés du droit d'asile sortants de C.A.D.A. pour renforcer les possibilités d'accueil.

L'Accompagnement vers l'Intégration, le Logement et l'Emploi : De l'ATI et l'AEL à l'AILE

L'ATI et l'AEL ont fusionné au 1er septembre 2018, donnant naissance à l'action A.I.L.E., destinée à accompagner les bénéficiaires d'une protection internationale et les personnes qui, après avoir été déboutées de leur demande d'asile ont obtenu un droit au séjour, vers et dans le logement et vers l'emploi. Cette action a une vocation départementale et s'adapte aux besoins des personnes et des structures hébergeantes. L'action accompagnement se décline sur trois volets : social, professionnel et apprentissage linguistique.

CHIFFRES 2018

CADA

219 personnes, dont 118 adultes, soit 81 ménages ont été hébergés et accompagnés par le CADA

Sur 26 procédures abouties 17 ménages ont obtenu une protection internationale, soit un taux d'accès au statut de 65,4 %.

29 ménages sortis : 13 ménages déboutés, 13 ménages réfugiés, 3 ont quitté le CADA avant la fin de la procédure.
8 ménages ont accédé au logement autonome.

Délai moyen hébergement : 554 jours 16.45 mois

SHTAI

181 personnes, dont 99 adultes, soit 68 ménages ont été hébergés dont 44 étaient bénéficiaires d'une protection internationale.

Au 31 décembre : 139 personnes (45 ménages) étaient hébergées

37 personnes sorties (soit 15 ménages), ont accédé au logement autonome

Délai moyen de l'hébergement : 21.70 mois (mais variations importantes en fonction de la situation administrative des ménages)

AILE

Du 1er janvier au 31 août 2018, l'A.T. I et l'A.E. L : 195 personnes dont 118 adultes soit 79 ménages ont été accompagnés, 37 ménages sont sortis vers un logement autonome, une structure d'hébergement ou ont quitté le territoire.

Délai moyen de l'accompagnement : 10.45 mois (variable selon les situations des personnes)

Pendant les six premiers mois de fonctionnement, l'A.I.L.E. a accompagné 230 personnes dont 142 adultes soit 109 ménages (dont 30 ménages ont bénéficié de l'accompagnement global social/professionnel/FLE)

LES INTERVENANTS & LES PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS, une directrice-adjointe, une responsable de service, une secrétaire, 15 travailleurs sociaux et 3 conseillers en insertion professionnelle, 1 formatrice en Français Langue Etrangère, et des postes de techniciens, de régisseuses et de psychologues partagés avec d'autres actions, auxquels s'ajoutent dorénavant plusieurs bénévoles.

Nous travaillons avec tous les partenaires associatifs et institutionnels impliqués dans l'accueil des réfugiés et agissant en faveur de la mise en place de parcours d'intégration. Nous sommes impliqués dans différents groupes de réflexion (Groupe Santé Social 80, Groupe d'Appui National Réfugiés, ...)

Les partenaires financiers : l'Etat (D.D.C.S.) avec un soutien ponctuel d'Amiens Métropole pour l'accueil des réfugiés.

Les partenaires dans l'action : l'O.F.I.I., le S.I.A.O., les bailleurs sociaux du département, la CPAM, l'EM-PASS, les associations caritatives, le Service Social Départemental, les structures d'accueil et d'hébergement...

FAITS MARQUANTS 2018

La constitution de trois services CADA, SHTAI et AILE. L'AILE est une nouvelle action d'accompagnement qui permet l'amélioration de la prise en charge des bénéficiaires d'une protection internationale. C'est un outil qui vient répondre aux besoins du département et qui permet un travail en partenariat avec l'ensemble des associations accueillant des BPI.

L'évolution de notre parc d'hébergement avec l'installation sur un nouveau territoire Roye et Albert, pour notre CADA., la nécessaire restitution des logements loués à Mozart et voués à la destruction et donc la nécessaire reconstitution du parc perdu... notre service technique a donc, durant toute l'année 2018, été mis à rude épreuve....

La poursuite de la mise en place de l'IML Réfugiés pour atteindre notre capacité de 18 mesures, dont 13 mesures d'accompagnement renforcé, et pour l'inscrire dans le paysage du dispositif départemental.

Une année 2018 traversée par de nombreux mouvements de personnel tant en lien avec le développement des services, qu'avec les absences de salariés prévisibles ou non.

Un environnement mouvant et incertain : de nombreux textes « en faveur » des étrangers, ont inquiété, et inquiètent le monde associatif. La loi du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie introduit des changements importants dont les effets ne sont pas encore mesurables.

LES PERSPECTIVES 2019

La rédaction du projet d'établissement du CADA
L'actualisation du projet de service
Le développement du travail avec les bénévoles
La participation à la journée mondiale du réfugié le 20 juin 2019
La stabilisation de nos actions

Une réflexion sur les modes d'orientation : Il est nécessaire de poursuivre notre travail de communication à destination de nos partenaires et des orienteurs potentiels vers nos actions. En effet les différents dispositifs visant à l'intégration des personnes en situation bénéficiaires ou non d'une protection internationale sont encore assez mal repérés. Ainsi par exemple, la relative méconnaissance des différences entre une mesure IML Réfugiés classique, tournée essentiellement, voire exclusivement, vers l'accès et/ou le maintien dans le logement et une mesure renforcée, axée vers un accompagnement social global nécessitant une présence éducative plus importante, ont été à l'origine d'orientations de personnes dont la situation était souvent inadaptée aux objectifs de la mesure à intégrer. Il nous semble important de travailler avec le SIAO et la DDCS

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

L'association APRÉMIS accompagne :

- des personnes majeures condamnées en placement extérieur dans le cadre d'un aménagement de peine.
- des mineurs orientés vers la réparation pénale.
- des enfants dont le parent est incarcéré et dont le lien peut être maintenu grâce aux Relais Enfants-Parents.

OBJECTIFS ET ACTIONS

Ces 3 actions s'inscrivent dans des relations conventionnelles avec le Ministère de la Justice et certains de ses services.

Le Placement Extérieur, prévu par le Code de Procédure Pénale, permet à un détenu demandeur, en accord avec le Juge d'Application des Peines, de purger en tout ou partie, sa peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire.

L'action poursuit 4 objectifs principaux en lien avec le Service de l'Insertion :

- éviter la rupture avec son milieu de vie (si peine inférieure à 2 ans).
- favoriser la réinsertion sociale en préparant activement sa libération.
- contribuer à la prévention de la récidive.
- faciliter la protection des victimes et la réparation des préjudices.

La Réparation Pénale Mineure, décidée par le Juge des Enfants ou le Substitut en charge des mineurs, et formalisée par un document individuel de prise en charge cosigné avec le jeune et ses responsables légaux. La responsabilité pénale consiste en des entretiens éducatifs avec des ateliers collectifs de réflexion, ainsi que des actions de réparation des préjudices causés. Des entretiens familiaux ainsi que des orientations adaptées peuvent être organisés avec l'éducateur ou la psychologue.

Les Relais Enfants-Parents bénéficient aux enfants résidant dans la Somme ou le Pas-de-Calais et ayant un parent détenu à Amiens, Bapaume, Arras ou un autre établissement de la Région. Les Relais Enfants-Parents soutiennent et accompagnent le maintien du lien Enfant-Parent sans se substituer à la famille ou aux services sociaux. L'APRÉMIS peut être saisie par le parent détenu, les magistrats (J.A.F., J.E.,...) ou tout autre parent. Un travail d'évaluation et de médiation est effectué par l'équipe de l'APRÉMIS durant toute la durée de l'accompagnement et peut aboutir à la mise en œuvre de parloirs médiatisés. Lorsque les premiers parloirs se déroulent sans difficultés, ce sont les bénévoles de l'association qui prennent le relais des intervenantes sociales et accompagnent les enfants aux parloirs.

CHIFFRES 2018

Placement Extérieur

55 personnes dont 2 femmes.
37 entrées et 34 sorties.
Au 31 décembre 2018, effectif de 21 personnes (18 en fin de 2017)
14 personnes en contrat de soins
1 personne post-cure au Mail
1 personne avec son enfant à l'Unité mère/Nourrisson au Mail
39 en obligation de soins avec la psychologue de l'APRÉMIS
7 mesures révoquées

Réparation Pénale

Pour 92 mesures orientées Parquet et 24 du Tribunal pour enfants, 118 mesures finalisées.
35% des mineurs sur Amiens,
35% en Picardie maritime et 30% en Santerre-Haute-Somme.

Relais Enfants-Parents

87 pères, 8 mères et 210 enfants pour 210 accompagnements
parloirs.

LES INTERVENANTS & LES PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS, 8 travailleurs sociaux, une psychologue, 2 bénévoles impliqués dans les accompagnements aux parloirs (recrutement du 3ème en cours) et deux secrétaires.

Les partenaires financiers : le ministère de la Justice (Administration Pénitentiaire et Protection Judiciaire de la Jeunesse), la Préfecture (FIPD, MILDECA), le Conseil Départemental, Amiens Métropole et les CAF de la Somme et du Pas de Calais (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

Les partenaires dans l'action : les magistrats de la jeunesse et de l'application des peines, les Services Pénitentiaires d'insertion et de Probation et les directions des établissements, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Mail, l'ANPAA et différents lieux d'accueil des mineurs dans des mesures de réparation indirecte. Citoyens & Justice, AYLJ Justice.

FAITS MARQUANTS 2018

Le Placement Extérieur a permis en 2018 d'accueillir 55 personnes en aménagement de peine dont 2 femmes. L'activité qui s'est stabilisée sur 2017, a connu une forte baisse en 2018. Ces fluctuations, indépendantes de notre volonté, et de l'efficacité de cet outil pour les personnes accueillies, mettent en danger la pérennité du Placement à l'extérieur. En novembre 2018, notre association est entrée dans un cycle de deux ans d'anniversaire au cours duquel nous marquerons les 30 ans des deux associations originelles (APRES et ADMI). Ce moment permettra d'organiser des temps forts mettant en lumière nos activités. Ainsi le 23 novembre 2018, près de 180 personnes se sont réunies en vue de fêter les 30 ans du placement à l'extérieur à Amiens sur le temps d'une journée, organisée avec le soutien de Citoyens et Justice dans le cadre de la Commission nationale Post sententielle. Cette journée fût l'occasion de mettre en lumière le partenariat vivant local qui permet de rendre riche cette mesure. Elle fut également l'occasion pour les personnes que nous accompagnons d'exprimer une parole rarement mise en lumière. Ce fût également un temps où nos difficultés ont pu être exprimées, débattues et entendues. En ce début d'année 2019, nous pouvons constater une hausse des orientations qui nous l'espérons se concrétiseront en accueils.

La Réparation Pénale Mineurs : 118 mesures ont été finalisées en 2018 (habilitation à 180). Nous avons été saisis en 2018, par les magistrats, d'un nombre de mesures inférieur à cette habilitation. Cette baisse est également subie par la PJJ avec lesquels nous entretenons des relations de travail qualitatives. Plusieurs rencontres, notamment avec les magistrats nous permettent d'envisager une remontée de l'activité. Par ailleurs, le temps dégagé a été optimisé pour la mise en œuvre de mesures de justice restaurative avec plusieurs partenaires (PJJ, AYL, SPIP, magistrats, avocats, IFJR, Mairie d'Amiens) constitués en un comité de pilotage et un groupe projet mis en place depuis 2 ans sur le ressort du TGI d'Amiens (3 professionnels formés de notre service interviennent dans la mise en œuvre des rencontres Auteurs/Victimes). Un site internet a été créé : www.justicerestaurative-somme.fr

Les Relais Enfants-Parents : Continuité au Centre de Détention de BAPAUME, d'un groupe d'expression autour de la parentalité, auprès des hommes incarcérés, animé par la psychologue et l'éducatrice, ainsi que des ateliers de confection d'objets. C'est dans le cadre du REAAP, que le partenariat REP et Multi-accueil de Bapaume s'est développé. Nos deux structures ont à nouveau travaillé ensemble en lien avec le SPIP et la Direction du CD de Bapaume et la PMI de Bapaume En effet, le REP a été sollicité par une mère détenue pour son bébé afin de préparer et emmener son enfant toutes les semaines au Multi-accueil. Cet accompagnement est nécessaire pour préparer la séparation de l'enfant avec sa mère (18 mois ou 2 ans avec dérogation). En 2018, le service a médiatisé des droits de visite en milieu ouvert pour une personne accueillie sur la mesure du placement extérieur : un père et sa fille de 4 ans. Le REP d'Amiens a développé cette modalité afin de favoriser une continuité du travail engagé en détention et de permettre à la relation parent/enfant d'être expérimentée en milieu « ouvert ».

LES PERSPECTIVES 2019

Placement Extérieur

Augmenter et maintenir l'activité malgré les fluctuations
Réfléchir à la mise en œuvre des courtes peines suite à la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la Justice

Réparation pénale

Travailler sur le projet de service.
Mise en oeuvre des mesures de Justice Restaurative mineurs avec le TGI, PJJ et partenaires.

Relais Enfants-Parents

Continuité des groupes de parole au centre de détention de Bapaume
Recrutement d'un bénévole
Projet de développement de nos modalités d'accompagnement pour les bébés et mères du CD de Bapaume (accompagnements vers l'extérieur)

ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION

ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION DANS ET VERS LE LOGEMENT, LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, OPÉRATION D'HABITATS ADAPTÉS, ACTION VERS LES GENS DU VOYAGE

Le Service Accompagnement et Médiation mène un ensemble d'actions qui permettent d'accompagner et de soutenir les ménages les plus en difficulté, ciblés particulièrement par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (P.D.A.L.H.P.D), dans l'accès au logement et aussi de favoriser le maintien dans un habitat adapté à leur situation.

OBJECTIFS ET ACTIONS

Accompagnement Dans et Vers le Logement

L'action « Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté ». L'A.S.T.H.A. est un accompagnement social individualisé permettant l'accès ou le maintien dans un logement adapté. Il s'exerce au bénéfice de ménages dépourvus de logement ou vivant dans un logement devenu inadapté, ou menacés dans leur statut d'occupant.

L'ASTHA cible donc les 3 axes majeurs de la problématique logement : l'accès, le maintien et l'amélioration. Pour faciliter cela, en complément du suivi social ASLL, des améliorations techniques peuvent être réalisées, favorisant le maintien ou l'accès à un habitat décent et adapté (toiletage, rénovation...) et aussi par l'apport d'un appui opérationnel au déménagement. Par ailleurs, une médiation peut être engagée afin de favoriser la résorption d'un éventuel conflit entre le locataire et le propriétaire pour permettre un maintien dans les lieux, et aussi de faciliter un relogement. Pour les propriétaires occupants en difficulté, un accompagnement à la réalisation de travaux d'amélioration peut être proposé.

L'action d'Accompagnement Social et Psychosocial lié au Logement vise un accompagnement social et psychosocial de ménages dépourvus de logement, ou vivant dans un logement devenu inadapté, ou menacé dans leur statut d'occupant, rencontrant des difficultés d'autonomie dont l'origine est liée à une problématique de santé d'ordre psychologique, psychiatrique ou de conduites addictives.

L'action de Gestion Locative Adaptée dans le cadre du DALO est destinée à des ménages reconnus prioritaires et auxquels un logement doit être attribué en urgence au titre du Droit Au Logement Opposable et pour lesquels une Gestion Locative Adaptée a été préconisée par la Commission de Médiation DALO.

L'Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural avec l'OPSOM a pour objectif de soutenir un accès réussi de locataires de l'OPSOM dans leur nouveau logement afin qu'ils puissent s'y maintenir durablement.

Les Actions de Lutte contre la Précarité Énergétique – ALPE

L'action de Médiation auprès des ménages en impayés d'énergie vise à inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie et d'eau afin de maîtriser leur facture et particulièrement d'éviter les coupures.

Les actions d'Information Collective à la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau pour diffuser les « bonnes pratiques » d'usage des énergies et de l'eau auprès de ménages en démarche d'insertion, ainsi que des professionnels de l'action sociale.

La Conseillère Info-Énergie, intégrée dans le réseau des Espaces Info Energie, intervient également pour faciliter la réalisation de travaux chez des particuliers, en mobilisant notamment les dispositifs d'aides financières (ANAH, PPR, ...). Ces missions d'**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** ont été renforcées par l'intervention d'un Chargé d'Opération Précarité Énergétique qui a pris en charge également l'accompagnement de ménages dans le cadre du **Programme MAGE** (Mesurer et Accompagner pour Garantir les Économies).

Les Opérations d'Habitats Adaptés et Actions vers les Gens du Voyage

L'agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion nous permet de répondre aux difficiles situations de mal-logement en intervenant dans la production de baux à réhabilitation dont nous assurons ensuite la Gestion Locative. Cela ouvre aussi l'accès à des montages PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) adaptés que nous souhaitons développer, notamment en faveur des populations des Gens du voyage sédentarisées.

CHIFFRES 2018

**Pour l'ensemble des actions d'A.D.V.L.
426 ménages accompagnés,
permettant ou facilitant plus de 140 relogements.**

Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté

348 ménages accompagnés en ASLL, intégrant :

- 22 accompagnements à la mobilité - déménagement
- 7 accompagnements au désencombrement
- 25 participations aux travaux
- 31 mesures de médiation – prospection

- 15 accompagnements de propriétaires occupants pour une « Étude de faisabilité » afin d'engager des travaux conséquents d'amélioration de leur habitat. Dans la continuité, 4 accompagnements à un montage – réalisation de travaux ont été activés.

Accompagnement Social et Psychosocial lié au Logement

25 ménages accompagnés, majoritairement des personnes vulnérables et isolées pour moitié locataires du parc public.

Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural

19 ménages accompagnés dans le cadre de leur accès à la location par l'OPSOM.

Action GLA DALO

Sur préconisation de la Commission de Médiation DALO, 23 ménages accompagnés dans le cadre de leur relogement.

ASLL spécifiques pour INA 3F et ActionLogement : 11 ménages accompagnés

Pour les Actions de Lutte contre la Précarité Énergétique

Action de médiation aux impayés d'énergie : 1754 ménages rencontrés et accompagnés (dont 200 en prévention chèque énergie au téléphone). 294 « Kits Energie » ont été installés à domicile.

Nous informons systématiquement les ménages éligibles au Chèque Énergie.

Action de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie : 1624 personnes informées au cours de 83 séances collectives par le Chargé de Projet Energie.

La Conseillère Précarité Énergétique a participé à 11 manifestations (Salons de l'Habitat, Fête de l'Énergie, ...), impactant 605 contacts en plus de la permanence ADEME et PTRE LAURE. Avec le renfort du Chargé d'Opération Précarité Énergétique, ce sont plus de 110 foyers qui ont été accompagnés dans leur projet de travaux.

Pour les Opérations d'Habitats Adaptés et vers les Gens du Voyage

Gestion pour la Ville d'Amiens de 5 terrains familiaux (15 ménages) et pour la Communauté de Communes du Val de Somme d'une aire de moyens séjours à Corbie. C'est au total 50 ménages, soit 82 personnes distinctes, qui ont séjourné sur l'aire d'accueil tout au long de l'année.

Une maison appartenant à la commune de Beaucamps le Vieux a été entièrement rénovée dans le cadre d'un bail à réhabilitation. Elle a été mise en location en octobre à une personne qui bénéficie en parallèle d'un accompagnement AVDL.

L'ensemble de notre parc de logements en « bail à réhabilitation » bénéficie à 20 locataires.

LES INTERVENANTS & LES PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS: Un Directeur Adjoint, 8 Travailleurs Sociaux, 1 Infirmière, 2 Intervenants Techniques et Sociaux, 2 Régisseurs Sociaux, Une Chargée d'Opération Habitat Adapté, Une Conseillère Info-Energie, Un Chargé d'Opération Précarité Energétique, Un Chargé de Projet Energie, 4 Médiatrices Énergie, Un Chef d'Entretien et une Secrétaire.

Les financeurs : le Conseil Départemental de la Somme, l'Etat (DDCS), l'ADEME, la Région Hauts de France, le SPEE, EDF, ENGIE, la SICAE, ECO-CO2, l'OPH de la Somme, INA 3F, ActionLogement, Amiens Métropole, la Ville d'Amiens, la Communauté de Communes du Val de Somme.

Les partenaires de l'accompagnement : les services du Conseil Départemental (Territoires d'Action Sociale, Pôle Logement Habitat et FSL), les bailleurs sociaux (particulièrement l'OPSOM) et privés, les CCAS du Département, le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne, la Commission de Médiation DALO, la D.D.C.S., SOLIHA, l'APAP, l'AIVS 80, l'ANAH, la Fondation Abbé Pierre, les services des collectivités et l'ensemble des structures et associations d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion sociale du Département.

FAITS MARQUANTS 2018

La poursuite du conventionnement avec le Conseil Départemental de 3 actions d' « accompagnement logement » : ASTHA, ASPL et ALPE.

- ASTHA : Une action d'ASLL originale qui répond véritablement aux divers besoins des personnes en difficulté au regard du logement, de par l'appui des mesures techniques complémentaires à l'accompagnement social.

- ASPL : une action nouvelle qui répond à de réels besoins, qui sera étoffée par le renfort d'un Travailleur Social facilitant de fait les interventions spécifiques du binôme Infirmière/TISF.

- ALPE : L'élément central de notre dispositif repose sur un travail concerté avec l'ensemble des acteurs pour accompagner les ménages en précarité énergétique vers une sortie durable de l'ensemble des difficultés rencontrées.

A travers une convention triennale initiée en avril 2017, dans le cadre de l'Appel à Projet « 10 000 logements accompagnés », la poursuite de l'Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural au bénéfice de 48 nouveaux locataires de l'OPSOM sur 3 ans.

Un nouveau conventionnement avec les services de l'Etat pour la mise en œuvre sur 3 ans de l'action de Gestion Locative Adaptée de logements à destination, annuellement, de 17 ménages reconnus prioritaires au titre du DALO

La réalisation de mesures d'ASLL spécifiques au profit de locataires du bailleur INA 3F, ainsi que pour des salariés en difficulté ayant sollicité les services d'ActionLogement.

Le projet de PLAI Adapté validé fin 2015 pour la réalisation de 7 logements adaptés au public Gens du voyage sédentarisés a lentement avancé avec la promesse de bail à construction entre la Ville d'Amiens et l'APRÉMIS signée en janvier 2018 ouvrant la poursuite du programme.

La reconduction du marché de prestation pour la Communauté de Communes du Val de Somme afin d'assurer la gestion de l'aire d'accueil des Gens du Voyage de Corbie du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020. Nous réalisons cette mission depuis l'ouverture de l'aire en janvier 2009.

Une participation active (avec SOLIHA) à la réussite de la Plateforme de la Rénovation Énergétique d'Amiens Métropole, LAURE, par la tenue de permanences physiques et téléphoniques et par notre collaboration aux restitutions thermographiques auprès des métropolitains.

La réalisation sur le dernier trimestre 2018 d'un travail collectif de réflexion et de rédaction afin d'élaborer le premier Projet de Service du Service Accompagnement et Médiation.

LES PERSPECTIVES 2019

A travers la signature d'une convention partenariale, ENEDIS confie à titre expérimental à l'APRÉMIS une mission de médiation sur le territoire d'Amiens Métropole pour l'année 2019.

A la demande des fournisseurs d'énergie, ENEDIS est amené à réaliser chez les clients des coupures d'énergie pour défaut de paiement. Avant cette opération, il est dans l'obligation de rencontrer physiquement ces clients (c'est cette mission qui est confiée aux Médiatrices Énergie d'APRÉMIS)

et de s'assurer que ces derniers aient bien connaissance :

- de la demande d'interruption de fourniture,
- des coordonnées de leur fournisseur d'énergie
- des moyens de paiement à leur disposition pour régler leur dette.

Il doit également vérifier que le client connaisse l'ensemble des aides qui peuvent lui être proposé. Suite à ce rendez-vous, si le client n'a pas régularisé sa situation auprès du fournisseur, la coupure sera effectuée. Si le ménage adhère à la démarche, la Médiatrice APRÉMIS pourra démarrer un accompagnement plus soutenu avec pour objectif principal de déterminer les causes de l'impayé et de permettre au ménage de sortir durablement de cette situation.

Cette médiation vise à ce que des personnes négligentes ou dépassées par d'autres difficultés ne subisse une coupure de leur fourniture en électricité en régularisant leur situation avec leur fournisseur d'énergie.

La mise en chantier de la construction de 7 logements PLAI Adaptés à destination de Gens du Voyage sédentarisés va enfin s'opérer à compter de l'été 2019.

Le travail d'élaboration puis de réponse pour mi-juin au nouvel Appel à Projet Logement du Conseil Départemental pour la période 2020-2021.

La finalisation fin mai 2019 du premier Projet de Service du Service Accompagnement et Médiation avec une validation du Conseil d'Administration de l'Association fin juin.

INSERTION DANS L'EMPLOI

Les Ateliers et Chantiers Insertion portés par l'APRÉMIS sont des dispositifs conventionnés par l'État ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes éloignées de l'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières : Demandeurs d'emploi longue durée, aux bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH ...), aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification, aux personnes relevant du handicap, aux séniors, aux résidents des Quartiers Politique de la Ville, aux personnes sous protection internationale et aux personnes sous mains de justice accompagnées dans le cadre du Placement Extérieur.

Notre objectif principal est d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes en vue de faciliter leur insertion sociale vers un emploi durable. Pour cela, nous proposons un contrat de travail à temps partiel C.D.D.I (20H ou 32H par semaine) et nous organisons l'accueil, le suivi, l'accompagnement socio-professionnel, l'encadrement technique et la formation des salarié(e)s accueilli(e)s dans nos ateliers :

- **ATELIER MENUISERIE** : fabrication de mobiliers de collectivités, de bureaux, d'hébergement, mobiliers de jardins, meuble de cuisine, salle de bain, dressing ...
- **ATELIER RENOVATION SECOND ŒUVRE** : travaux de rénovation de l'habitat : isolation, pose de revêtement de sol, de murs, petites maçonneries, ravalement et aussi petits aménagements d'espaces verts ...
- **ATELIER MULTISITES** : Dédié aux personnes sous-main de justice accompagnées dans le cadre de la mesure de Placement Extérieur. Cet atelier s'appuie sur un partenariat avec Amiens Métropole, les salarié(e)s sont mis à disposition auprès des services de la collectivité et sont encadrés par leurs équipes de permanents.

L'accompagnement social et professionnel tient une place primordiale dans l'intervention de l'APRÉMIS, avec comme dimensions particulières :

La résolution des freins à l'emploi grâce à un encadrement technique et un accompagnement renforcé visant notamment :

- La (re)création du lien social, le travail sur l'estime de soi,
- La restauration ou l'acquisition de savoir-être attendu dans le monde du travail,
- La connaissance des droits et devoirs,
- L'apprentissage des gestes professionnels et techniques et l'acquisition de compétences.

La construction d'un projet professionnel via un accompagnement socioprofessionnel individuel et collectif réalisé par les chargées d'insertion :

- L'accès aux formations internes ou externes,
- Les évaluations des acquis professionnels,
- La découverte de plusieurs secteurs d'activités par le biais de périodes d'immersion ou de visites d'entreprises.

QUELQUES CHIFFRES

98 personnes accompagnées sur l'ensemble des ateliers (27.48 ETP).
Une légère baisse par rapport à 2018 (105 salarié(e)s).

83 % sont sans emploi depuis plus de 2 ans.

44% sont bénéficiaires des minimas sociaux : RSA, ASS, AAH.

92 % des salarié(e)s accompagné(e)s ont un niveau inférieur au CAP.

LES FAITS MARQUANTS 2018

Départ de Pierre VIEL, Directeur de l'Insertion depuis 1995, recrutement d'une directrice Aïcha BENZERFA et réorganisation du service avec la création d'un poste de Responsable Technique, occupé par Sébastien LELONG.

Consolidation de l'équipe avec le recrutement d'un encadrant technique sur l'atelier Second Œuvre dédié à l'encadrement de 2 salarié(e)s en insertion issu(e)s de l'action A.I.L.E. L'équipe intervient principalement sur des travaux d'entretien de logements de l'association.

Mise place d'un DLA par le GRIEP : Accompagnement à la création du CLUB IAE SAMARIEN pour favoriser l'accès aux clauses sociales dans les marchés publics et permettre aux SIAE d'avoir une offre de service lisible, visible, attractive et innovante.

Mise en place de 2 logiciels : MING pour la gestion des parcours insertion et SAGE Gestion commerciale Dans le cadre du FDI : L'obtention d'une subvention pour renouveler 2 machines et le système d'aspiration de l'atelier Menuiserie.

ATELIER MENUISERIE

24 personnes accueillies dont 12 allocataires du RSA

L'accompagnement réalisé pendant le parcours :

- **506 Entretiens de suivis individuels** avec les chargées d'insertions (dont 264 entretiens avec les bénéficiaires du RSA).
- **26 Bilans** réalisés par la chargée d'insertion et les encadrants techniques pour évaluer les savoirs et les compétences acquises à travers l'activité de production.
- **25 Entretiens individuels** réalisés en binôme avec nos référents Pole Emploi IAE. Ces entretiens se déroulent à l'agence, ils permettent de faire le point sur l'avancée du projet du salarié et de mobiliser au besoin les prestations Pole Emploi.
- **6 Enquêtes métiers réalisées** : 1 Mosaïste chez un artisan à Lille et 1 Mosaïste dans une entreprise à Paris. 1 Menuisier ébéniste chez ID Design - 1 Encadrant technique d'insertion à l'AFPA - 2 Ajusteurs monteurs avec STELIA.
- **3 Périodes d'immersion** : Préparateur de commande chez Auchan Drive, Menuisier chez Entreprise LE-SOURD – Tapissier/Sellier avec Sellerie du Nord.

Clients et activités :

63% de l'activité pour les associations :

- Centre social TATI & CRESS : Mobiliers de cuisine sur mesure.
- MAAM : Casiers sur mesure.
- Association Jean COTXET : Fabrication de cuisines pour la Maison du Sacré Cœur.
- ESPERER 95 : Fabrication de mobilier d'hébergement pour leur nouveau Centre d'Hébergement d'Urgence Migrants à Argenteuil pour 33 personnes accueillies.

23% de l'activité pour l'APRÉMIS : Fabrication de mobilier d'hébergement notamment pour le Pole Asile.

14% de l'activité auprès des particuliers, entreprises & mairies : Fabrication de composteurs, bibliothèque & dressing sur mesure, réhaussoir de comptoir, meuble salle de bain, fabrication de portes sur mesures.

ATELIER SECOND ŒUVRE

23 personnes accueillies dont 11 allocataires du RSA

L'accompagnement réalisé pendant le parcours :

- 462 Entretiens de suivis individuels avec les chargées d'insertion (dont 242 entretiens avec les bénéficiaires du RSA).
- 28 Bilans réalisés par la chargée d'insertion et les encadrants techniques afin d'évaluer les savoirs et les compétences acquises à travers l'activité de production.
- 25 Entretiens individuels réalisés en binôme avec nos référents Pole Emploi IAE. Ces entretiens se déroulent à l'agence, ils permettent de faire le point sur l'avancée du projet du salarié et de mobiliser au besoin les prestations Pole Emploi.
- 4 Périodes d'immersion mises en place pour les métiers de peintre avec l'Entreprise Union des Peintres et la Sté APPLI, Réceptionniste avec Hôtel IBIS, Carreleur avec les Ets Denis.

Clients & activités :

- 56% de l'activité pour l'APRÉMIS : Ravalement de façade CADA Montdidier, agrandissement de l'hôtel social, création d'une douche à Sully, travaux pension de famille PINSONNAT, aménagements pension de famille LOCKERT, travaux de démolition à EQUANCOURT pour le Service Accompagnement et Médiation.
- 26% de l'activité auprès des particuliers : Travaux espaces verts, peintures intérieures et extérieures ; travaux de terrassement, d'isolation ; travaux suite dégâts des eaux.
- 12% de l'activité auprès des collectivités locales, Syndic de copropriété, assurances et entreprises : Mairie de CAGNY (pose de clôtures sur une aire de jeux) - Mairie HEBECOURT (travaux de peinture d'une crèche) Mairie d'ALBERT (travaux de peinture extérieure) - Mairie de SAINT SAUFLIEU (rénovation du secrétariat) - CPAM (petits travaux de maçonnerie) – Union des Peintres (travaux espaces verts) – Sté REVET (nettoyage d'écluses).
- 6% de l'activité auprès des associations locales : Travaux de peinture pour les associations AGENA et SAVS Amiens.

ATELIER MULTI-SITE

51 personnes accueillies dont 16 allocataires du RSA

Les postes de travail au sein d'Amiens Métropole concernent pour l'essentiel les secteurs d'activités : Espaces verts, nettoyage, petits travaux de bâtiment second œuvre, restauration collective. En 2018, nous avons développé deux nouveaux lieux d'accueil : Piscine Le Nautilus et Secteur Nord Bâtiment.

28 salarié(e)s issu(e)s de la mesure de placement extérieur ont poursuivi leur contrat après leur levée d'écrrou.

L'accompagnement réalisé par la chargées d'insertion :

- 1150 Entretiens de suivis individuels avec la chargée d'insertion (dont 450 entretiens avec les bénéficiaires du RSA)
- 64 Bilans pour évaluer les savoirs acquis sur les sites de travail d'Amiens Métropole et/ou avec les centres de formation pour le suivi des salarié(e)s en formation.
- 40 Entretiens individuels réalisés en binôme avec nos référents Pole Emploi IAE Millevoys : Ces entretiens se déroulent à l'agence, ils permettent de faire le point sur l'avancée du projet du salarié et de mobiliser les prestations Pole Emploi.
- 4 Périodes d'immersion mises en place : Métier Espaces verts avec Association Rivière Haute Somme
- Métier Restauration avec SODEXO et CHU Pinel - Mécanique Auto avec le garage de la Ville d'Amiens et Le garage B. MARTIN à Amiens.

LES INTERVENANTS & LES PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS : 1 Responsable technique, 4 encadrants techniques, deux chargées d'insertion professionnelle, une secrétaire à mi-temps sous la responsabilité de la Directrice de l'insertion.

Passerelle vers l'Emploi 80 : Action mutualisée avec OZANGE.NET, SYNAPSE 3I, SOMME EMPLOI SERVICES et APRÉMIS visant à renforcer les liens avec les entreprises.

Les partenaires dans l'action : Pôle Emploi Millevoye, Mission Locale, les partenaires d'accueil au travail (Amiens Métropole) nos partenaires de l'Insertion par l'Activité Economique (Fédération des Acteurs de la Solidarité, GRIEP, CRESS, ...), les référents RSA, UNIFAF et les organismes de formation...

Les partenaires financiers : l'Etat (DIRECCTE et Politique de la Ville), le Conseil Départemental, le F.S.E., Amiens Métropole, et tous les clients qui nous font confiance !

ATELIERS COLLECTIFS COMMUNS AUX 3 ACI

- 32 Ateliers collectifs animés par la chargée d'insertion sur les thématiques : Mise en ligne du CV - Aide aux démarches administratives - Création du compte CPF - Recherches d'emploi.
- 7 ateliers co-animés avec nos référents IAE de Pôle Emploi IAE Millevoye : 2 ateliers « Parcours Compétences » - 2 ateliers « Emploi Store » - 2 ateliers « Démarches administratives » - 1 atelier « Marché du travail local » co-animé avec une conseillère relations entreprises de Pôle Emploi.
- Participation à « la semaine des ateliers » animés par la MLIFE et le pôle emploi Millevoye : 6 salarié(e)s ont participé aux ateliers : Connaissance du Territoire ; La formation en question ; CV par compétences en ligne ; Sophrologie.

PASSERELLE VERS L'EMPLOI 80 : PARTENARIATS ENTREPRISES

- 17 visites d'entreprises du territoire : MÉTRO, BRICO DÉPOT, GROUPE BIGARD, Groupe LHOTELLIER, TUTOR FIBRE, APPLI, Sté HUBLARD, UNION DES PEINTRES, 2HB, AMAZON, SUMECA, CORIOLIS, VELUX, FREVIAL, ENDIVERIE VBM, ST LOUIS SUCRE, AJINOMOTO.
- 5 Job Dating : INTERINSER, HUMANDO, LEADER INTERIM, ADECCO, INHI PROPLETE.
- Participations à 4 Forums Emploi : Forum du Conseil Départemental – Forum IAE au Coliséum - Forum Emploi à Camon - Forum Emploi d'Etouvie.
- 7 Journées découvertes de métiers en partenariat avec les centres de formation : GRETA, OFRE, INHI, IREAM, PROMEO, AFPA, AFEC sur les métiers du bâtiment, de la propreté, travaux publics, fibre optique, logistique, vente, télé conseil et restauration.

LES RENCONTRES PARTENARIALES

Organisées par les chargées d'insertion dans nos locaux pour présenter nos activités et le parcours insertion mis en œuvre : ETTI HUMANDO, Association Cultures Insertion Prévention, Les Jardins Solidaires, l'agence d'Intérim Randstad, Accueil & Promotion, Association Somme Nature, AREMA ACI, Association Rivière de la Haute Somme, les Ateliers de l'Ilot.

Participation à des rencontres territoriales : Rencontre Territoriale au Lycée de la Hotoie, conférence débat organisée par la MLIFE Amiens, rencontre des acteurs à la Mairie d'Amiens Secteur Ouest, Présentation de l'offre de service de la MLIFE Amiens Ouest, Forum de la Réussite secteur Amiens Ouest.

LES FORMATIONS REALISEES PENDANT LE PARCOURS : 7 996 HEURES

La mise en place d'action formation est indispensable aux salarié(e)s pour leur permettre d'une part de développer leur compétence et/ou de se qualifier sur un métier (en lien avec leur projet professionnel) mais aussi pour lever certains freins à l'emploi tels que l'illectronisme, maîtrise de la langue française et de la mobilité. Les formations mises en œuvre s'inscrivent dans une logique de parcours d'insertion des publics peu ou pas qualifiés en vue de favoriser leur insertion vers l'emploi durable.

53 actions de formations ont été mises en œuvre en 2018 :

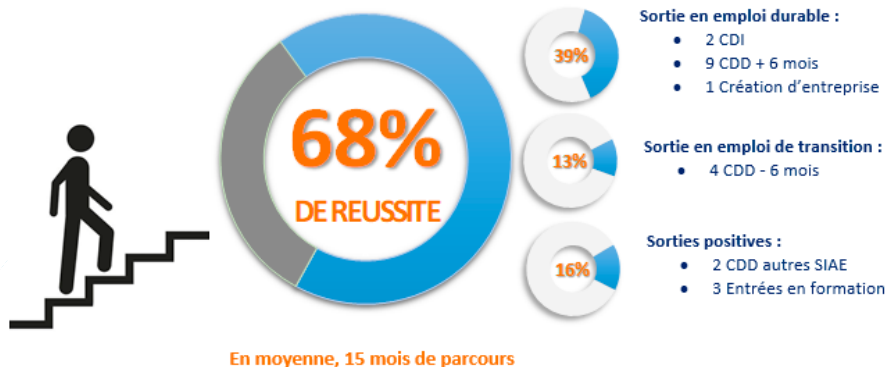
- **28 formations qualifiantes** : Logistique (CACES) ; BTP (CACES Engins de chantier, CACES Nacelles, TP Plaquiste) ; Industrie (TP Fraiseur, TP Soudeur, TP Technicien Fibre Optique, Habilitations Electriques) - Hôtellerie (TP Réceptionniste Hôtel) et Encadrement technique insertion. Tous les salarié(e)s formés ont obtenu la qualification visée.

- **25 actions visant à lever les freins à l'emploi et à acquérir un socle commun de connaissances et de compétences professionnelles** : Numérique, apprentissage du code de la route et apprentissage du Français (action mutualisée avec OZANGE) et Certification CléA.

MULTISITE : 3 531 Heures de formation réalisées - 24 actions

MENUISERIE : 520 Heures de formation réalisées - 8 actions

SECOND ŒUVRE : 3 945 Heures réalisées - 21 actions de formations



Des résultats en nette progression au regard des années précédentes que nous expliquons à la fois, par la consolidation des postes de chargées d'insertion et d'encadrants techniques et leur engagement professionnel, mais aussi par l'action « Passerelles vers l'Emploi 80 » et les formations mises en places durant le parcours.

LES PERSPECTIVES 2019

Elaboration du projet de service de la Direction de l'Insertion, document de référence qui formalise notre identité, notre organisation et les objectifs.

ACI Multi-site : Elargir le partenariat à d'autres collectivités ou associations locales pour l'accueil et l'encadrement des salarié(e)s en parcours.

ACI Bâtiment Second Œuvre : Développer l'activité via les marchés publics (collectivités, bailleurs...)

Agrandissement de l'atelier menuiserie pour accueillir deux nouvelles machines permettant une meilleure productivité mais également de former les salarié(e)s sur des machines et des technologies actuelles (à commande numérique).

Lancement du CLUB IAE Samaritain pour favoriser l'accès à la commande publique et les actions mutualisées

Poursuivre nos efforts de formations à destination des salarié(e)s en insertion notamment en Français Langues Etrangères et Apprentissage du code de la route (rechercher des financements/liens avec la réforme de la formation).

Poursuivre notre démarche de progrès concernant les salarié(e)s et les partenaires de nos actions.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ

DIRECTION DE L'ASSOCIATION

Yannick ANVROIN, Directeur
Chrystelle DEBACQ, Assistante de Direction

SERVICE ADMINISTRATIF, COMPTABILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

Michel BRAC, Directeur-Adjoint

PÔLE ASILE

Monique VEGEGA, Directrice-Adjointe

Julie GAUDIERE, Responsable de service éducatif

•••••

Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA)
Service Hébergement de Transition et Actions vers l'Insertion (SHTAI)

Action pour l'Intégration, le Logement et l'Emploi (AILE)

SERVICE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Laurent DAMBRINE, Directeur-Adjoint

Sabrina BARBIER, Responsable de service éducatif

•••••

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
Logements Temporaires Accompagnés
Intermédiation Locative
Pensions de Famille
Résidence Sociale

RÉGIE LOCATIVE

Laetitia TOMACKI, Coordinatrice

ÉQUIPE TECHNIQUE

John PAYENNEVILLE, Coordinateur technique

SERVICE ACCOMPAGNEMENT ET MÉDIATION

Bruno FRUITIER, Directeur-Adjoint

Nicolas DUMOULIN, Chef de projet énergie

•••••

Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté (ASTHA)
Accompagnement Social et Psychosocial lié au Logement (ASPL)
Gestion Locative Adaptée (DALO)
Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural (AIMLR)
Action de Lutte contre la Précarité Énergétique (ALPE)
Action d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
Gestion d'aires d'Accueil des Gens du Voyage

SERVICE ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

Nora HANNOU, Directrice-Adjointe

•••••

Placement Extérieur
Réparation Pénale pour Mineurs
Relais Enfants-Parents

DIRECTION DE L'INSERTION DANS L'EMPLOI

Aïcha BENZERFA, Directrice-Adjointe

Sébastien LELONG, Responsable technique

•••••

Accompagnement socio-professionnel
Atelier Chantier d'Insertion Menuiserie
Atelier Chantier d'Insertion Second Oeuvre
Atelier Chantier d'Insertion Multisites

ILS FINANCENT NOS ACTIONS



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020

